

Royaume du Maroc
Ministère des Affaires
Etrangères et de la
Coopération



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والاندلس

Le Secrétaire Général

11.25...../SG.4

05 SEPT 2012

CONFIDENTIEL

FAX CRYPTÉ

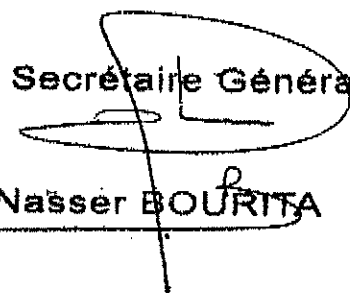
A

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de Sa Majesté le Roi

Objet : Rapport préliminaire du Centre Robert F. Kennedy suite à sa visite régionale.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un argumentaire portant sur le rapport préliminaire publié par le Centre Robert F. Kennedy pour la Justice et les droits de l'Homme (RFK), le 3 septembre, suite à la visite de la délégation présidée par Kerry Kennedy, Présidente du Centre, au Maroc (Laâyoune et Rabat), à Tindouf et à Alger, du 24 au 31 août 2012.

Le Secrétaire Général


Nasser BOURITA

Royaume du Maroc
Ministère des Affaires
Etrangères et de la
Coopération



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والعلاقات

Le Secrétaire Général

الكاظم العطار

...../SG.4

Visite régionale du Centre Robert F. Kennedy 24 - 31 août 2012

Le Centre Robert F. Kennedy pour la Justice et les droits de l'Homme (RFK) a publié, le 3 septembre, un communiqué de presse assorti d'un rapport préliminaire, suite à la visite de la délégation présidée par Kerry Kennedy, Présidente du Centre, au Maroc (Laâyoune et Rabat), à Tindouf et à Alger, du 24 au 31 août 2012.

Comme prévu, ce rapport préliminaire est partial, déséquilibré et orienté de façon à appuyer les thèses de nos adversaires. Il constitue l'aboutissement logique d'une visite conduite, par RFK, selon une démarche biaisée et de parti-pris.

I. Contenu du rapport préliminaire

1. Eléments positifs

Dans l'objectif manifeste de crédibiliser ses critiques, le rapport contient quelques éléments « positifs », et notamment :

- Les avancées de la nouvelle Constitution marocaine.
- La création du CNDH
- La mention de l'existence d'ONG en faveur de l'autonomie ou de l'intégration.
- La bonne volonté des parlementaires marocains de répondre aux questions soulevées et de les traiter.

2. Principales critiques

Le rapport fait état de :

- « Une présence policière et militaire massive (« au moins un véhicule à chaque coin de rue »).
- L'usage de la violence à l'encontre de manifestants pacifiques.
- Cas individuels (Aminatou Haidar, Saïd Dambar).
- L'impunité dont bénéficieraient les auteurs de violations des droits de l'Homme.
- Violations des libertés d'expression, de rassemblement et d'association.
- La question des ONG non reconnues.
- Attaques et intimidations à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme.
- Recours au harcèlement et à l'intimidation à l'encontre de la délégation durant la visite, avec la crainte de « représailles » à l'encontre de ceux ayant collaboré avec RFK ».

3 Commentaires

Le rapport préliminaire de RFK appelle les commentaires et observations ci-après :

1. La **rapidité** avec laquelle a été publiée ce rapport, à peine 3 jours après la fin de la visite, démontre que ses **conclusions ont été préparées à l'avance** et témoigne de la **volonté de l'organisation de susciter une mobilisation politique et médiatique** autour de cette question.

2. Les conclusions du rapport sont peu surprenantes et **largement prévisibles**, eu égard aux **positions antérieures de RFK** et de son **activisme** auprès de l'Administration américaine et des instances onusiennes sur la question du Sahara marocain.

3. La démarche adoptée est **peu professionnelle**, en ce que les allégations reposent sur les **témoignages individuels de deuxième main**, non confirmés, à partir desquels sont établis les assertions ou jugements d'ordre général.

4. Les informations relayées sont souvent « **du réchauffé** » : les cas de Aminatou Haidar ou de Saïd Dambar, la non poursuite des auteurs de violations dans le cadre de l'IER, la non reconnaissance de l'ASVDH et de la CODESA, etc.

5. Des approximations ou **contre-vérités** sont à relever, et notamment la référence à un double mandat de la **MINURSO** (cessez-le-feu et organisation du référendum) qui **ignore délibérément l'évolution** qu'a connue la Mission onusienne, depuis 2004, sur la base des résolutions successives du Conseil de Sécurité.

6. Le ton adopté est marqué par une **dramatisation excessive**, tombant souvent dans le sensationnel » afin de tenter de **marquer les esprits**. Les auteurs décrivent ainsi une population « harcelée », qui vit « dans un climat de peur », et un territoire en état de siège, où les forces de l'ordre sont présentes, en nombre, « à chaque coin de rue ».

Même si aucune référence n'est faite, dans ce rapport, à la question de **l'élargissement du mandat de la MINURSO**, il faut s'attendre à ce que le rapport final, qui sera publié ultérieurement et qui contiendra des recommandations, en fasse mention. Un des membres de la délégation évoque d'ailleurs, dans le communiqué de presse, la nécessité de mettre en place, « immédiatement », un « mécanisme international permanent de protection des droits de l'Homme ».

7. Enfin, la section consacrée aux camps de Tindouf, en Algérie, témoigne d'un **parti-pris flagrant** :

- Bien qu'il s'agisse d'une recommandation du SG de l'ONU et d'une directive du Conseil de Sécurité, le rapport ne fait aucune mention de la question du **recensement**, qui constitue pourtant un préalable incontournable à la protection des populations de Tindouf.
- **Aucune violation des droits de l'Homme n'est mentionnée**, en dépit des nombreux témoignages recueillis par d'autres ONG internationales reconnues, telles que **Human Rights Watch**.
- **Aucune voix dissidente n'est relayée** et le cas de Mustapha Salma, pourtant largement médiatisé et connu de tous, n'est même pas évoqué.

- Les auteurs entretiennent délibérément la confusion entre le polsario et la pseudo-« rasd ».
- Au moment où nombreux sont ceux – y compris des gouvernements étrangers - qui expriment leurs préoccupations quant à l'insécurité qui règne dans la région, et aux dérives terroristes de certains membres du polsario, RFK estime, au contraire, que la « bonne gestion » du polsatio est un gage de « stabilité » et de « normalité ».
- Bien que la délégation ait également effectué une visite à Alger, elle se garde bien d'en faire mention dans le rapport, occultant ainsi le lien entre l'Algérie et le polsario, niant l'implication de l'Algérie dans le différend et la dégageant de ses responsabilités vis-à-vis de camps qui se situent pourtant sur son territoire.

I- La partialité de la démarche

Le rapport préliminaire est le résultat d'une visite menée selon une démarche partielle, avec un programme orienté, un ton virulent et des conclusions préétablies :

Concernant le programme :

- La délégation s'est concentrée de manière quasi-exclusive sur les ONG et militants séparatistes.
- Elle a annulé, à la dernière minute, l'entretien prévu avec M. le Délégué interministériel aux droits de l'Homme, prétextant qu'elle n'était pas au fait de l'existence de ce rendez-vous.
- Elle a inclus, dans la mission, des individus ne faisant pas partie de la délégation officielle, notamment la fille de Mme Kennedy, Matiah, âgée d'à peine 17 ans.

S'agissant du ton :

Les membres de la délégation ont usé d'un ton particulièrement virulent et agressif avec l'ensemble des officiels marocains. Pour exemple, ils ont demandé à M. le Président du CNDH de limiter son intervention à 10 minutes.

Pour ce qui est du contenu :

Les membres de la délégation se sont fait le porte-parole des thèses et des arguments du polsatio. A cet égard, ils ont largement dépassé l'objectif annoncé de leur visite (les droits de l'Homme) :

- Ils se sont penchés sur des questions éminemment politiques : l'autodétermination, le référendum, le processus de négociations, etc.
- Ils ont, également, tenté d'influer sur le mandat même de la MINURSO en demandant à ce que Aminatou Haidar puisse avoir accès au RSSG.
- Enfin, ils sont même allés jusqu'à aborder la question des plaques d'immatriculation des véhicules de la MINURSO et des drapeaux marocains autour du siège de la Mission.

La visite de RFK constitue, ainsi, une **opération politique**, dont l'objet, tout comme le timing, versent dans la propagande de nos adversaires.

L'objectif manifesté de cette visite est donc d'appuyer le **polisario** à travers la médiatisation de la question du Sahara marocain sur un **temps relativement long**, en multipliant les activités : la visite, le rapport préliminaire, la participation aux travaux de la 6^{ème} Commission de l'Assemblée Générale et enfin la publication du rapport final. Chacune de ces étapes devra servir, pour RFK, d'outil de lobbying auprès des décideurs politiques (Maison Blanche, Département d'Etat, Congrès) et des ONG et des think tanks américains, ainsi que de l'ONU de la communauté internationale.

~~Le Secrétaire Général~~

Nasser BOURITA